

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 9  
Date de convocation : 03/06/2023

**Séance du 09 juin 2023**  
**Sous la présidence de Monsieur Didier CABAILLOT – Maire**

Membres présents : Denis BOUR – Daniel KOCH - Marie-Jeanne BECKER - Muriel GIES – Stéphane GIO – Didier GIRARD – Mélissa STROHM - Patricia MARCHAL

Membre absent excusé : David HACKEL – **Aurore RUFFENACH a quitté la séance à 20h00.** Le nombre de votants passe à 9.

Secrétaire de séance : Patricia Marchal

**N° 2023D0906-05**

**Objet Admissions en non valeur – budget service eau,**

Le Maire informe les Conseillers que le Trésorier du Centre des Finances Publiques ne peut recouvrer certains montants relatifs aux factures eau de divers abonnés :

Rôle eau 2012	5,25 €
Rôle eau 2014	0,10 €
Rôle eau 2016	13,51 €
Rôle eau 2017	16,00 €
Rôle eau 2018	20,66 €
Rôle eau 2021	14,00 €
Rôle eau 2022	5,70 €
	2,85 €
	8,40 €
	5,25 €
	12,95 €
	0,50 €
<b>TOTAL :</b>	<b>114,18 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- accepte d'admettre en non valeur les créances énumérées ci-dessus,
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget service eau compte 6541,
- autorise le Maire à effectuer les écritures correspondantes,

**Vote** Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Tous les membres présents ont signé au registre,  
Fait et délibéré à Haselbourg, les jour, mois et an susdits,  
Monsieur le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la Mairie,

POUR EXTRAIT CONFORME  
ÉMIS ET RENDU EXÉCUTOIRE, PAR TRANSMISSION À LA SOUS-  
PRÉFECTURE, le 12 juin 2023

À Haselbourg, le 09 juin 2023  
Le Maire, Didier CABAILLOT

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 10  
Date de convocation : 03/06/2023

**Séance du 09 juin 2023**  
**Sous la présidence de Monsieur Didier CABAILLOT – Maire**

Membres présents : Denis BOUR – Daniel KOCH - Marie-Jeanne BECKER - Muriel GIES – Stéphane GIO – Didier GIRARD – Mélissa STROHM - Patricia MARCHAL - Aurore RUFFENACH

Membre absent excusé : David HACKEL

Secrétaire de séance : Patricia Marchal

**N° 2023D0906-01**

**Objet : Elections des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs.**

**Le Maire a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs.**

Délégué titulaire : Candidat : *Didier Cabillot*

Résultat du premier tour de scrutin :

a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour *Didier Cabillot* et a déclaré accepter le mandat.

<b>Vote</b>	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	-----------	------------	----------------

Délégués suppléants : Candidats : *Denis Bour ; Didier Girard et Melissa Strohm*

Résultat du premier tour de scrutin :

ont été proclamés élus *Denis Bour ; Didier Girard et Melissa Strohm* et ont déclaré accepter le mandat.

<b>Vote</b>	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	-----------	------------	----------------

Tous les membres présents ont signé au registre.

Fait et délibéré à Haselbourg, les jour, mois et an susdits.

Monsieur le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la Mairie.

POUR EXTRAIT CONFORME  
ÉMIS ET RENDU EXÉCUTOIRE, PAR TRANSMISSION À LA SOUS-  
PRÉFECTURE, le 12 juin 2023

À Haselbourg, le 09 juin 2023  
Le Maire, Didier CABAILLOT

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 10  
Date de convocation : 03/06/2023

**Séance du 09 juin 2023**  
**Sous la présidence de Monsieur Didier CABAILLOT – Maire**

Membres présents : Denis BOUR – Daniel KOCH - Marie-Jeanne BECKER - Muriel GIES – Stéphane GIO – Didier GIRARD – Mélissa STROHM - Patricia MARCHAL - Aurore RUFFENACH

Membre absent excusé : David HACKEL

Secrétaire de séance : Patricia Marchal

**N° 2023D0906-02**

**Objet : Désignation des membres commission chasse**

Le Conseil Municipal, après avoir été informé des instructions réglementaires concernant l'adjudication de la chasse communale, période 2024/2033 et après en avoir délibéré, désigne comme délégués :

- *Marie-Jeanne Becker*
- *Stéphane Gio*

<b>Vote</b>	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	-----------	------------	----------------

Tous les membres présents ont signé au registre.

Fait et délibéré à Haselbourg, les jour, mois et an susdits.

Monsieur le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la Mairie.

POUR EXTRAIT CONFORME  
ÉMIS ET RENDU EXÉCUTOIRE, PAR TRANSMISSION À LA SOUS-  
PRÉFECTURE, le 12 juin 2023

À Haselbourg, le 09 juin 2023  
Le Maire, Didier CABAILLOT

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 10  
Date de convocation : 03/06/2023

**Séance du 09 juin 2023**  
**Sous la présidence de Monsieur Didier CABAILLOT – Maire**

Membres présents : Denis BOUR – Daniel KOCH - Marie-Jeanne BECKER - Muriel GIES – Stéphane GIO – Didier GIRARD – Mélissa STROHM - Patricia MARCHAL - Aurore RUFFENACH

Membre absent excusé : David HACKEL

Secrétaire de séance : Patricia Marchal

**N° 2023D0906-03**

**Objet Taxe d'aménagement et des taxes communales**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :  
VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants :

- de fixer la taxe d'aménagement sur le secteur délimité rue des Pins au taux de 5 %,
- de fixer la taxe d'aménagement au taux de 2.5 % sur le territoire communal sauf rue des Pins.

**d'exonérer en partie :**

- dans la limite de 50 % de leur surface, les locaux d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L.331\_12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L.31-10-1 du Code de la Construction et de l'Habitation (logements financés par un prêt à taux zéro renforcé)
- dans la limite de 50 % de leur surface, les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m<sup>2</sup>.

**d'exonérer en totalité :**

- les locaux à usage industriel et leurs annexes ainsi que les locaux artisanaux.
- Les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Les taux et les exonérations fixées ci-dessus pourront être modifiés chaque année.

<b>Vote</b>	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	-----------	------------	----------------

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, pour l'année 2023, d'appliquer les taxes communales et départementales suivantes :

- Taxe habitation sur les résidences secondaires **16,46 %**
- Taxe foncière communale et départementale bâti **25,16 %**
- Taxe foncière non bâti **126,19 %**

<b>Vote</b>	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	-----------	------------	----------------

Tous les membres présents ont signé au registre.

Fait et délibéré à Haselbourg, les jour, mois et an susdits.

Monsieur le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la Mairie.

POUR EXTRAIT CONFORME  
ÉMIS ET RENDU EXÉCUTOIRE, PAR TRANSMISSION À LA SOUS-  
PRÉFECTURE, le 12 juin 2023

À Haselbourg, le 09 juin 2023  
Le Maire, Didier CABAILLOT

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 10  
Date de convocation : 03/06/2023

**Séance du 09 juin 2023**  
**Sous la présidence de Monsieur Didier CABAILLOT – Maire**

Membres présents : Denis BOUR – Daniel KOCH - Marie-Jeanne BECKER - Muriel GIES – Stéphane GIO – Didier GIRARD – Mélissa STROHM - Patricia MARCHAL - Aurore RUFFENACH

Membre absent excusé : David HACKEL

Secrétaire de séance : Patricia Marchal

**N° 2023D0906-04**  
**Objet Vente d'un matériel**

La commune de Haselbourg a souhaité se séparer d'une machine à peinture de marque GRACO dont elle n'a plus l'utilité.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- a approuvé la vente en l'état de la machine au prix maximum de 500,00 €,
- sort le bien de l'inventaire au patrimoine communal,
- autorise le Maire à diffuser l'information et à signer toutes les pièces du dossier.

Ce document est annexé à la présente délibération.

<b>Vote</b>	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	-----------	------------	----------------

Tous les membres présents ont signé au registre.

Fait et délibéré à Haselbourg, les jour, mois et an susdits.

Monsieur le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la Mairie.

POUR EXTRAIT CONFORME  
ÉMIS ET RENDU EXÉCUTOIRE, PAR TRANSMISSION À LA SOUS-  
PRÉFECTURE, le 12 juin 2023

À Haselbourg, le 09 juin 2023  
Le Maire, Didier CABAILLOT

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers élus : 11  
Nombre de Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 9  
Date de convocation : 03/06/2023

**Séance du 09 juin 2023**  
**Sous la présidence de Monsieur Didier CABAILLOT – Maire**

Membres présents : Denis BOUR – Daniel KOCH - Marie-Jeanne BECKER - Muriel GIES – Stéphane GIO – Didier GIRARD – Mélissa STROHM - Patricia MARCHAL

Membre absent excusé : David HACKEL – **Aurore RUFFENACH quitte la séance à 20h00**. Le nombre de votants passe à 9.

Secrétaire de séance : Patricia Marchal

**N° 2023D0906-05**

**Objet Autorisation au Maire de démarches en vue de réalisation de DPE**

Monsieur le Maire informe les Conseillers que les logements en location sont dépourvus de diagnostics de performances énergiques (DPE) récents. Il propose d'en faire réaliser de nouveaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- adopte le projet de réalisation de DPE pour les appartements aux n°4 et 4B de la rue principale,
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023 compte 2313,
- autorise le Maire à démarcher les prestataires et à signer tous documents nécessaires.

<b>Vote</b>	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	----------	------------	----------------

Tous les membres présents ont signé au registre.

Fait et délibéré à Haselbourg, les jour, mois et an susdits.

Monsieur le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la Mairie.

POUR EXTRAIT CONFORME  
ÉMIS ET RENDU EXÉCUTOIRE, PAR TRANSMISSION À LA SOUS-  
PRÉFECTURE, le 12 juin 2023

À Haselbourg, le 09 juin 2023  
Le Maire, Didier CABAILLOT